ÉTAT GÉNÉRAL

DES DÉPENSES

DU

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Cue folio FRC 9978

MJW 10090

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

TABLEAU
DES TROUPES COMPOSANT L'ARMÉE, ET DE LEUR DÉPENSE.

	NOMBRE							DÉPENSE EN						TOTAUX.
								APPOINTEMENS & SOLDE.	MASSE des Porte-étendards, & Porte-guidons.	MASSES.				
	de Régimens.	de Bataillons.	d'Escadrons.	d'Officiers.	de Cadets Gentilshommes	d'Hommes.	de Chevaux.			générale.	de Boulangerie.	d'Hôpitaux.	de Fourrages.	
MAISON DU ROI. Gardes-françoiſes	1.	6.	″	202.	″	3,642.	″	1,550,075^{l}	″	273,150^{l}	″	44,636.	″	1,867,861^{l}
MAISON DU ROI. Gardes-ſuiſſes	1.	4.	″	99.	″	2,248.	″	975,328.	″	350,550.	″	″	″	1,325,878.
MAISON DU ROI. Cent-ſuiſſes	″	″	″	3.	″	100.	″	68,940.	″	″	″	″	″	68,940.
MAISON DU ROI. Gardes-du-corps	″	″	4.	84.	″	1096.	844.	1,477,550.	″	265,740.	″	″	389,450^{l}	2,132,740.
	2.	10.	4.	388.	″	6938.	844.	4,071,893.	″	889,440.	″	44,636^{l}	389,450.	5,395,419.
Infanterie Françoiſe. Régiment de 2 bataillons	78.	156.	″	5,226.	156.	89,310.	″	18,110,196.	″	3,393,780.	1,607,580^{l}	1,339,650.	″	24,451,206.
Infanterie Françoiſe. Régiment du Roi	1.	4.	″	134.	″	2,228.	″	492,164.	″	86,944.	41,184.	34,320.	″	654,612.
Infanterie Étrangère	12.	24.	″	804.	6.	13,752.	″	2,930,556.	″	983,616.	247,536.	206,280.	″	4,367,988.
Infanterie Légère	12.	12.	″	324.	12.	5,132.	″	1,102,048.	″	227,460.	92,376.	769,80.	″	1,498,864.
Prévôté de l'Infanterie Françoiſe & Étrangère	″	″	″	″	″	″	″	12,960.	″	″	″	″	″	12,950.
Infanterie Suiſſe & Griſonne	11.	22.	″	726.	″	10,703.	″	4,856,004.	″	″	192,654.	160,545.	″	5,209,203.
Artillerie	7.	″	″	630.	″	7,574.	″	2,278,717.	″	363,552.	136,332.	113,610.	″	2,892,211.
Génie	″	″	″	376.	″	″	″	800,000.	″	″	″	″	″	800,000.
Cavalerie	24.	″	72.	768.	″	11,424.	10,896	2,875,392.	7,200^{l}	1,450,656.	205,632.	171,360.	2,941,920.	7,652,160.
Carabiniers	2.	″	8.	82.	″	1,264.	1,208.	368,844.	1,000.	185,608.	22,752.	18,960.	326,160.	923,324.
Huſſards	6.	″	24.	246.	″	3,888.	3,624.	114,880.	2,400.	457,152.	69,984.	58,320.	978,480.	1,681,216.
Prévôté du Corps des Huſſards	″	″	″	″	″	″	″	9,960.	″	″	″	″	″	9,960.
Dragons	18.	″	54.	576.	″	8,568.	8,172.	2,081,682.	5,400.	1,020,888.	154,224.	128,520.	2,206,440.	5,597,154.
Chaſſeurs	12.	″	48.	492.	″	7,776.	7,248.	1,806,132.	4,800.	914,304.	139,968.	116,640.	1,956,960.	4,938,804.
Compagnie franche de Caſtellanne	″	″	″	3.	″	60.	″	14,918.	″	2,412.	″	″	″	17,330.
Compag.e de Grenad.rs du régim.t de G.on du Roi	″	″	″	4.	″	126.	″	21,348.	″	1,197.	″	″	″	22,545.
Compagnie d'Invalides, détachées	″	″	″	351.	″	4,978.	″	895,898.	″	300,000.	″	74,670.	″	1,270,568.
Régiment provincial de l'Iſle de Corſe	1	2.	″	27.	″	532.	″	136,918.	″	13,566.	″	7,980.	″	158,464.
	186.	230.	210.	11,157.	174.	174,401.	31,992.	42,980,510.	20,800.	10,290,575.	2,910,222.	2,552,471.	8,799.410.	67,553,988.
													Non compris les doubles rations accordées aux Officiers ſupérieurs	

État général *des Dépenſes du Département de la Guerre.*

	Dépenses. Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Dépenses. Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
TITRE I.er		
Maison Militaire du Roi.		
Régiment des Gardes-françoiſes	1,877,861 ₶	
Régiment des Gardes-ſuiſſes	1,325,878.	
Compagnie des Cent-ſuiſſes	68,940.	
Gardes-du-corps du Roi	2,132,740.	
Dépenſes extraordinaires aſſignées ſur le Tréſor royal.		
Traitement au Colonel-général des Suiſſes		12,000.
Indemnité du logement des Gardes-ſuiſſes à Belleville		1,000.
Logement du Colonel des Suiſſes		4,000.
Entretien de l'hôtel des Gardes-du-corps à Verſailles.		6,000.
Traitement à M. de Buré, Aide-major des Cent-ſuiſſes		1,200.
Sur les Fermes générales.		
Indemnité à la Compagnie des Cent-ſuiſſes		22,192.
Idem, au régiment des Gardes-ſuiſſes		12,000.
	5,405,419.	58,392.

			Dépenses. Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Dépenses. Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
		De l'autre part...	5,405,419	58,392ₗₗ

TITRE II.

Art. 1.er	*Appointemens & ſolde des Troupes de ligne.*			
	Infanterie..	Françoiſe, non compris le régiment du Roi....................	21,505,176.	
		Régiment du Roi..............	...579,208.	
		Étrangère....................	4,038,072.	
		Suiſſe.......................	4,856,004.	
		Légère.......................	1,341,508.	
	Prévôté de l'Infanterie françoiſe & étrangère....		....12,960.	
	Troupes à cheval..	Cavalerie....................	4,923,575.	
		Huſſards.....................	1,403,607.	
		Prévôté......................	.....9,960.	
		Dragons......................	3,144,770.	
		Chaſſeurs....................	2,726,436.	
	Supplémens accordés à différens Colonels & autres Officiers...........................		...210,924.	
Art. 2.	Compagnie franche de Caſtellane...........		....17,330.	
Art. 3.	École des Enfans de l'armée...............		....28,837.	
			50,203,786	58,392.

		DÉPENSES.	
		Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
	Ci contre...	.50,203,786#	....58,392#
ART. 4.	***Corps royal de l'Artillerie.***		
	Appointemens & ſolde de ſept régimens d'Artillerie..........................	..2,642,269.	
	Six compagnies de Mineurs................	...133,668.	
	Neuf compagnies d'Ouvriers...............	...240,321.	
	A quoi ajouter,		
	Les Inſpecteurs & autres Officiers employés dans les places, ainſi que les Écoles & les Élèves de l'Artillerie.........................	...860,510.	
ART. 5.	***Corps royal du Génie.***		
	Officiers du Génie.........................	...879,680.	
	Dépenſe extraordinaire aſſignée ſur le Tréſor royal.		
	Habillement du régiment du Roi............	....	....40,000.
	TITRE III.		
	Troupes provinciales.		
ART. 1.er	Régiment provincial Corſe.................	...150,484.	
ART. 2.	États-majors des Troupes provinciales.........	...317,349.	
		.55,428,067.	....98,392.

		DÉPENSES.	
		Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
	De l'autre part...	55,428,067ᵗᵗ	98,392ᵗᵗ
	Suite du TITRE III.		
ART. 3.	Mois d'appointemens conſervés aux Officiers des Troupes provinciales	85,413.	
ART. 4.	Compagnie de grenadiers du bataillon de garniſon du Régiment du Roi	22,545.	
ART. 5.	Gardes-côtes	35,000.	
	TITRE IV. *Appointemens conſervés.*		
ART. 1.er	Appointemens des Officiers entretenus dans les places, en paſſant aux revues	286,484.	
ART. 2.	Traitement de réforme accordé au Corps de la Gendarmerie	250,693.	
	TITRE V. *États-majors.*		
ART. 1.er	État-major de l'armée. Traitemens ordinaires 93,600ᵗᵗ; Extraordinaire par aperçu 26,400	120,000.	
ART. 2.	État-major de la Cavalerie & des Dragons	79,560.	
		56,307,762.	98,382.

	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
	DÉPENSES.	
Ci contre...	56,307,762ᵗᵗ	98,392ᵗᵗ

Suite du TITRE V.

ART. 3. Au Colonel général des Dragons...........	8,820.	
ART. 4. Gratifications attachées aux charges...........	14,625.	
Maréchaux-généraux-des-logis...........	2,700.	

TITRE VI.

Gouvernemens, Commandemens & Officiers généraux employés, Officiers généraux diviſionnaires, & Officiers-majors des Places.

ART. 1.er Garniſons ordinaires....................	1,798,961.	
Supplémens.		
Au Gouverneur de la Corſe... 30,000ᵗᵗ / Au Lieutenant-général........ 15,000.	45,000.	
ART. 2. Appointemens des Officiers généraux Commandans des provinces & autres..................	1,108,062.	
ART. 3. Officiers-généraux-diviſionnaires.............	859,750.	
	60,145,680.	98,392.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
De l'autre part...	.60,145,680#	....98,392#

Suite du TITRE VI.

ART. 4. Appointemens des Officiers majors des places....	..1,227,653.	
Aux Officiers majors des places de l'île de Corſe..........................	....60,450.	

Dépenſes extraordinaires aſſignées ſur le Tréſor royal.

Traitement du Lieutenant-général de la principauté de Dombes..........................	....	.....3,600.
Au Gouverneur de Verneuil..............	....	.....2,400.
Au Gouverneur de Picardie, ſupplément......	....	....24,417.
Au Gouverneur des Iſles de Chauſſey........	....	.......700.
A M. le comte d'Aulezy, Gouverneur en attendant un Gouvernement..................	....	..... 6,000.
Au Commandant à Bordeaux...............	....	....12,000.
Au Commandant dans l'intérieur............	....	.....6,000.
Au Commandant à Dieppe................	....	.....6,000.
Au Commandant à Saint-Jean-d'Angely........	....	.....4,000.
Au Major du château de Ferrières..........	....	...... 600.
	.61,433,783.	...164,109.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe. de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
Ci contre...	61,433,783ᵗᵗ	....164,109ᵗᵗ
Supplément au TITRE VI.		
Dépenſes aſſignées ſur les Fermes générales.		
Gratification au Gouverneur du Languedoc... .	....	.....5,082.
Idem, à celui d'Aiguemortes..............	....	.....2,100.
Idem, à celui de Penais...................	....	.....1,500.
Idem, à celui de Collioure................	....	......850.
Au Major de Lyon................	....	......1080.
Sur la Ferme du Port-Louis.		
Indemnité au Lieutenant de Roi...............	....	.....4,200.
Idem, au Major du Port-Louis...............	....	........300.
Sur les Recettes générales.		
Traitement du Bailli, Châtelain & Gouverneur de Seès..........................	....	.....3,850.
Idem, du Gouverneur de la vicomté de Turenne..	....	.....1,800.
Gardes du Gouverneur de Lorraine...........	....	.....6,000.
Traitement de Lieutenans de Roi.............	....	....44,870.
Traitement au Commandant de Metz..........	....	....31,000.
A l'État-major de l'île de Ré...............	....	.....1,840.
	61,433,783.	268,581.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
De l'autre part...	.61,433,783^tt^	...268,581^tt^
Supplément au TITRE VI.		
Dépenſes aſſignées ſur les pays d'États.		
Traitement au Commandant en chef de la province du Languedoc........................	....	....59,400.
Idem, au Commandant de la province de Bretagne..	....	....20,000.
Lieutenans de Roi en Languedoc & Rouſſillon..	....	.....6,300.
Lieutenant de Roi en Bourgogne............	....	.....7,470.
Lieutenant de Roi en Provence..............	....	.....1,890.
Traitement de Lieutenant de Roi à Pau, Bayonne & Foix...........................	....	.....1,170.
Dépenſes aſſignées ſur les Domaines.		
Traitement de Gouverneur...................	....	.......823.
TITRE VII.		
Traitement du Secrétaire d'État au Département de la guerre.		
Sur l'Extraordinaire des Guerres..............	....95,950.	....11,153*.
Sur le Tréſor royal.		
Sur les gages du Conſeil..................	....	....74,850.
Sur les fonds de la Maiſon du Roi..........	....	.....1,200.
Sur les fonds de l'Artillerie & du Génie......	....	....50,000.
Sur la généralité de Metz..................	....	.....3,000.
	61,529,733.	...505,827.

* Retenue qui s'exerçoit ſur le traitem.^t^ du Miniſtre, dont la remiſe lui eſt faite.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
Ci contre . . .	61,529,733₶	505,827₶
Suite du TITRE VII.		
Appointemens des Bureaux & frais relatifs à l'entretien de l'Hôtel de la guerre.		
Sur l'Extraordinaire des guerres.	. . . 250,840.	
Sur le fonds de l'Artillerie & des fortifications. . . .	. . . . . 6,068.	
Sur le Tréſor royal.	. . . .	. . . 243,910.
TITRE VIII.		
Commiſſaires des guerres.		
Appointemens des Commiſſaires des guerres, y compris le traitement accordé pour la garde des archives des Commandemens	. . . 777,620.	
Aſſignées ſur le Tréſor royal.		
Gages des Commiſſaires des guerres.	. . . .	. . . 651,825.
TITRE IX.		
Service des vivres, du pain, des fourrages, des hôpitaux militaires, des effets de campement.		
ART. 1. Vivres du pain.	. . 2,922,696.	
	65,486,957.	1,401,562.

		DÉPENSES.	
		Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
	De l'autre part...	65,486,957 ₶	1,401,562 ₶
	Suite du TITRE IX.		
ART. 2.	Fourrages des troupes à cheval...............	7,168,320.	
	Contributions des Provinces.		
	La Bretagne pour deux régimens.............	....	179,640.
	La Flandre, pour deux *Idem*...............	....	178,470.
	L'Artois, pour trois *Idem*..................	....	202,095.
	Le Cambréſis pour un *Idem*.................	....	67,162.
	Nota. Le Cambréſis a obtenu d'en être déchargé pour quelques années, durant leſquelles le département de la guerre en reſtera grevé.		
	Le Languedoc pour deux regimens...........	....	179,640.
	L'Alſace pour huit *Idem*...................	....	835,200.
	La Franche-Comté pour quatre *Idem*..........	....	417,600.
	Supplément		
Aſſignées ſur les Recettes générales.	D'impoſitions des fourrages d'Alſace & de Franche-Comté, appliquées au traitement des Commandans en chef d'Alſace & de Franche-Comté, & autres dépenſes......................	....	210,100.
	A divers Officiers en Rouſſillon.............	....	5,065.
ART. 3.	Hôpitaux militaires.......................	2,523,000.	
		75,178,277.	3,676,534.

		DÉPENSES.	
		Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
	Ci-contre...	75,178,277^{tt}	3,676,534^{tt}
	Suite du TITRE IX.		
ART. 4.	Effets de Campement.....................	...450,000.	
	TITRE X.		
	Travaux de l'Artillerie, du Génie & des Fortifications.		
ART. 1.er	Travaux de l'Artillerie.....................	..3,174,957.	
ART. 2.	Ouvrages ordinaires du Génie & des Fortifications.....................	..1,561,224.	
	Fonds aſſignés ſur différentes villes qui ſe les impoſent particulièrement, & qui verſent ces fonds au Tréſor royal.....................	....	...537,099.
	Supplément.		
	Payé par les recettes générales, le Languedoc & le Rouſſillon.....................	....	...189,550.
		80,364,458.	..4,403,183.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
De l'autre part...	.80,364,458ᵗᵗ	..4,403,183.
TITRE XI.		
Caſernement & fournitures acceſſoires.		
Bâtimens militaires, logemens en argent, jardins pour les Troupes, Manéges, y compris la Corſe................................	....300,000.	
Lits militaires, uſtenſiles de caſernes.-........	....850,000.	
Bois & lumières, y compris la Corſe..........	..1,250,000.	
TITRE XII.		
Étapes, Convois militaires & tranſports.		
Abonnement..........................	....	...800,000.
TITRE XIII.		
Dépenſes générales de police & d'adminiſtration militaire.		
Police & adminiſtration militaire...............	..1,500,000.	
	.84,264,458.	..5,203,183.

		DÉPENSES. Payées par la Caiſſe de la Guerre.	DÉPENSES. Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
Ci-contre...		.84,264,458##	..5,203,183##

TITRE XIV.

Maréchaux de France & dépenſes acceſſoires

Maréchaux de France & dépenſes acceſſoires..................		...183,903.	
Compagnie de la Connétablie..............		....74,028.	
Appointemens, ſolde & maſſe de la Maréchauſſée, & dépenſes acceſſoires........	2,414,942##	..3,639,142.	
Fourrages....................	1,224,200.		

Dépenſes aſſignées ſur le Tréſor royal.

Loyer de l'hôtel du tribunal des Maréchaux de France..........................		....	.....20,000.
Gages des perſonnes attachées audit hôtel......		....	.....5,400.

TITRE XV.

Invalides, compagnies détachées, ſoldes, demi-ſoldes & récompenſes militaires.

Compagnies détachées..........	895,899##	..1,195898.	
Habillement dont la maſſe ſert également à celui des Invalides penſionnés....................	300,000.		
		89,357,429.	5,228,583.

	DÉPENSES.	
	Payées par la Caiſſe de la Guerre.	Payées directement par le Tréſor royal ou autres Caiſſes, aux Parties prenantes.
De l'autre part...	89,357,429ᵗᵗ	5,228,583.
Suite du TITRE XV.		
Penſions & gratifications aux Officiers, bas-Officiers & Soldats invalides..................	746,124.	
Soldes, demi-ſoldes & récompenſes militaires....	1,357,957.	
Penſions à des Officiers, bas-Officiers & Soldats Suiſſes, retirés dans leur patrie.............	184,252.	
Dépenſes extraordinaires aſſignées ſur les recettes générales des pays d'élections.		
Traitemens d'Invalides........................		6,300.
Sur le Tréſor royal.		
Traitement à M. Louis, Chirurgien des Invalides..		3000.
	91,645,762.	5,237,883.
TOTAL GÉNÉRAL........	96,883,645.	